

Vienne

## VIENNE

# La crise s'invite dans le rapport d'orientations budgétaires

Jean-Luc COPPI



*Le conseil municipal s'est déroulé en visioconférence, ce qui n'a pas empêché les échanges autour du rapport d'orientations budgétaires notamment. Photo Le DL /JLC*

**Le rapport d'orientations budgétaires 2021 a été présenté aux élus municipaux ce lundi 15 février. Avec un « lissage » des investissements en perspective.**

« Comme la municipalité se refuse à mettre davantage à contribution les Viennois, il est probable que la Ville doive lisser son programme d'investissement d'ici à 2026. » Telle est la conclusion livrée par Thierry Kovacs, le maire de Vienne, à l'issue d'une présentation très détaillée du rapport d'orientations budgétaires (ROB) de près d'une heure, ce lundi 15 février, lors du conseil municipal qui s'est tenu en visioconférence. « Lisser » le programme d'investissement, voire le « revoir » ou le « freiner », comme il était écrit dans la présentation PowerPoint : ce sera notamment le cas pour le Plan écoles qui ne sera pas réalisé en dix ans, comme initialement prévu, « mais sur un terme plus long », ainsi que l'ensemble des investissements.

La faute d'abord au désengagement de l'État – plus de 2,5 millions d'euros par an – et à la mise en place du FPIC\*, a indiqué Thierry Kovacs, en détaillant un bilan exhaustif de l'évolution des recettes et des charges durant son premier mandat 2014-2020.

« Malgré cela, la municipalité est arrivée à augmenter sa capacité d'autofinancement en faisant des économies sur le fonctionnement : économies d'échelle, gestion rigoureuse et maîtrise de la masse salariale, a détaillé le maire. Tout en maintenant le niveau de service à la population et en maximisant les recherches de financement et de subventions, afin de se donner les moyens d'investir. »

Thierry Kovacs poursuit : « En ce début de mandat 2020-2026, la Ville n'a plus à faire face à des baisses de dotation nouvelles, mais elle se heurte à la perte d'autonomie fiscale : réforme de la taxe d'habitation, réduction de la taxe foncière sur l'industrie divisée par deux... Elles sont compensées aujourd'hui, mais qu'en sera-t-il demain ? On a aussi un certain nombre de décisions de l'État qui créent de nouvelles dépenses avec certes des compensations, mais qui ne sont pas pérennes : le financement des établissements d'enseignement privé (300 000 euros), le transfert de gestion des passeports et des Pacs... »

Et patatras, la crise sanitaire est passée aussi par là, avec une perte de recettes s'élevant à 1 384 516 euros en 2020 et sans doute à plus de 734 000 euros en 2021, par rapport à 2019, dernière année "pleine".

Pour autant, pas de panique. « Grâce à la gestion rigoureuse depuis 2014, cette crise ne nous met pas dans une situation aussi grave que d'autres collectivités, a constaté le maire de Vienne. Cependant, à cause de ces nouveaux éléments, les efforts menés sur la période 2014-2020 pour améliorer la capacité d'autofinancement sont comme annulés. » Thierry Kovacs se refuse à augmenter les taux des impôts locaux et à réduire encore les dépenses de fonctionnement, ce qui conduirait à remettre en cause les services à la population. Ce sont donc les investissements qui seront « lissés ».

\*Le FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

